



TOURNOI INTERNATIONAL PAR EQUIPES DE LA VILLE DE DIJON

Dimanche 29 septembre 2019
Au Palais des sports de Dijon



EQUIPES BENJAMINS ET MINIMES M + F

CADETS ET CADETTES

EQUIPES JUNIORS M + F

POLES – LIGUES – DÉPARTEMENTS – CLUBS

Avec le concours du Comité départemental de Côte d'Or de Judo

Et de la Ligue de Bourgogne Franche Comté de Judo



REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

Mesdames, Messieurs, les Présidents et Professeurs,

L'Alliance Judo Besançon Dijon 21-25
a le plaisir de vous convier au

TOURNOI INTERNATIONAL DE LA VILLE DE DIJON

- **EQUIPES BENJAMINS ET MINIMES M + F**
 - **EQUIPES CADETTES ET CADETS**
 - **EQUIPE JUNIORS M + F**

Dimanche 29 septembre 2019
Au Palais des sports de Dijon

Nous sommes en relation avec des clubs et fédérations étrangères afin de donner à notre tournoi une dimension internationale. Notre volonté est d'accueillir 4 délégations étrangères qui seront opposées à des équipes de clubs, de pôles espoirs, de départements ou de ligues.

Ce tournoi s'inscrit dans un double projet : Préparation de vos équipes (cadets et juniors) pour la phase régionale, mais aussi et surtout démarrage de la saison avec la possibilité de faire un maximum de combats tant pour les combattants que pour les arbitres en formation.

BENJAMINS M	-34 kg ; -38 kg ; -42 kg ; -46 kg ; +46 kg
BENJAMINS F	-36 kg ; -40 kg ; -44 kg ; -48 kg ; +48 kg
MINIMES M	-38 kg ; -42 kg ; -46 kg ; -50 kg ; -55 kg ; +55 kg
MINIMES F	-44 kg ; - 48 kg ; -52 kg ; -57 kg ; +57kg
CADETS M	-55 kg ; -60 kg ; -66 kg ; -73 kg ; +73 kg
CADETS F	-48 kg ; -52 kg ; -57 kg ; -63 kg ; +63 kg
JUNIORS M	-60 kg ; -66 kg ; - 73 kg ; -81 kg ; +81 kg
JUNIORS F	-52 kg ; -57 kg ; -63 kg ; -70 kg ; +70 kg

INSCRIPTION SUR EXTRANET FEDERAL

Sans oublier le retour par courrier des frais liés aux inscriptions des équipes

REGLEMENT

Article 1 :

Organisation : Alliance Judo Besançon Dijon 21-25

Palais des Sports
17, rue Léon Mauris
21 000 DIJON

Contact : p.trepost@judo21.com



Article 2 :

Lieu : Palais des Sports
17, rue Léon Mauris 21 000 DIJON

8 SURFACES DE TATAMIS

Article 3 :

	BENJAMINS	MINIMES	CADETS	JUNIORS
ANNEES	2009-2008	2007-2006	2002-2003-2004	1999 à 2003
HORAIRES DE PESEES	09h00-09h30	09h00-09h30	12h00-12h30	12h00-12h30
DEBUT DES COMBATS	10h00	10h00	13h00	13h00
FIN PREVISIONNELLE	13h00	13h00	18H30	18H30
INFORMATION	TOLERANCE DE 1 KG PAR ATHLETE			

TIRAGE AU SORT LE SAMEDI 28 SEPTEMBRE A 18H30

MERCI DE BIEN VOULOIR NOUS CONFIRMER LES INSCRIPTIONS AVANT LE VENDREDI 28 SEPTEMBRE.

Article 4 :

Le droit d'engagement est de 60 euros par équipes (Cadets et juniors).

Le droit d'engagement est de 40 euros par équipes (Benjamins et Minimes).

Toute inscription non accompagnée du règlement ne sera pas prise en compte.

Article 5 :

La compétition est ouverte aux :

- Equipes de clubs Françaises et étrangères
- Equipes de Pôles Espoirs, Pôles France, de départements et de ligues
- Sélections nationales

L'association de plusieurs clubs est possible. Tous les membres de l'équipe doivent être licenciés FFJDA. Les équipes étrangères pourront également se renforcer comme elles le souhaitent.

Article 6 :

L'arbitrage sera réalisé avec le concours des arbitres départementaux accompagnés d'arbitres de niveau régional et national.

Article 7 :

Formule de poules de 3 ou 4

Les deux premières équipes de la poule se qualifient pour le tableau final. Les équipes classées 3^{ème} ou 4^{ème} « basculent » dans le tableau consolante, pour chaque catégorie d'âge.

Tableau avec élimination directe ou double repêchage en fonction du nombre d'équipes inscrites.

Article 8 :

	Benjamins	Minimes	Cadets	Juniors
Eliminatoires	2 minutes	2 minutes	3 minutes	4 minutes
Tableau final	2 minutes	2 minutes	3 minutes	4 minutes

Article 9 :

Les 4 premières équipes seront récompensées par des trophées.

Médailles pour les membres des équipes du podium (titulaires + remplaçants)

Récompenses du tableau final consolante.

Article 10 :

Le Comité d'Organisation fera respecter le règlement pour le bon déroulement de la compétition et sera le seul autorisé à statuer pour les événements non prévus au règlement.

NOS PARTENAIRES

